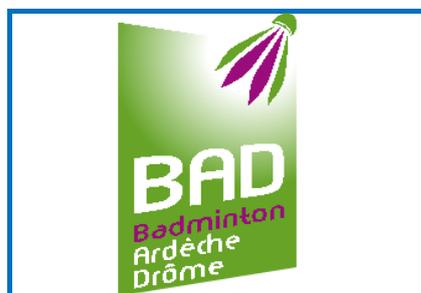


[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi : TDJ de Loriol sur Drôme
N° de dossier :
Club ou comité
organisateur du tournoi : Comité 26/07

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel jeunes
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.
Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 10/12 2023 au 10/12 2023

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains
Salle 1 = 7 terrains
Salle 2 = terrains
Salle 3 = terrains
Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Marion DUPONT FROMENT
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH	SD	DH	DD	Mx
oui	oui	non	non	non

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.

8) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 02/12 2023
Le nombre maximum de joueurs sera de 100 par jour et/ou par discipline.
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 : Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :
lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21423>

[Image]

adresse postale :

Thirion Magali
190 chemin de Chassagne 07000 COUX
à la date limite des inscriptions

14) Le joueur devra être licencié

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

8

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer

aux choix suivants préciser ci-dessous

Par chèque, virement ou règlement via Badnet

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

30/11

2023

La confection des tableaux sera effectuée le :

04/12

2023

Le tirage au sort sera effectué le :

04/12

2023

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

le joueur sera remplacé par un joueur inscrit sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

22) Le volant de référence plume sera

Yonex League 7

Le volant de référence plastique sera

/

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

27) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

28) Pour tout volant touchant une structure

comme indiqué ci-dessous :

Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service (2 services maximum). Le filin touché, sera annoncé let dans l'échange.

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

[Image]

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés de Drôme-Ardèche, dans les catégories poussin, benjamin, minime, cadet et junior.

Pour les poussins un arbitre bénévole sera désigné dans un pôle constitué par l'organisateur. Des scoreurs seront présents sur chaque terrain conformément au règlement en vigueur du Comité. Lors des phases de poules, le gagnant du match score sur le terrain où il a joué. En sortie de poule ce sera le perdant qui scorera.

Tous les matchs poussin(e)s verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du filet sera abaissée à 1m 40.

Un joueur encore en compétition, ne peut quitter le gymnase, qu'en cas de force majeure et doit le faire en concertation avec le Juge Arbitre et doit obtenir l'accord de ce dernier.

Par ailleurs, il doit laisser son numéro de téléphone et doit revenir à l'horaire indiqué par le Juge Arbitre. Si non, le joueur pourra être annoncé comme forfait pour le match suivant.

Le plateau de Jeu est uniquement réservé au Juge Arbitre, aux organisateurs, aux joueurs appelés à jouer. Le conseil aux joueurs étant seulement autorisé aux pauses à 11 et aux fins de sets, une zone sera réservée pour les conseillers aux joueurs (au nombre de 2 maximum) en bordure du plateau de jeu. Aucune chaise ne sera positionnée à l'arrière des terrains.